



## FEDERATION ROYALE BELGE DE GOLF

### RSIBG-U14 - CHAMPIONNAT INTERCLUBS MINIMES DE BELGIQUE BOYS-GIRLS U14

12 - 15 avril 2010 - Rinkven Golf Club

#### \* REGLEMENT SPECIFIQUE

\* Les règlements généraux du Championnat Interclubs de Belgique 2010 et des compétitions fédérales sont d'application pour tout point qui ne serait pas couvert par le présent règlement.

#### PREAMBULE

- Le **Championnat Interclubs Minimes de Belgique (-14 ans)** est organisé si un minimum de 2 inscriptions est enregistré.
- Après qualification sur 18 trous en **STABLEFORD** sans handicap, le championnat se joue en formule match play sans handicap.
- Le championnat est réservé aux joueurs **AMATEURS**.
- Chaque club, membre **effectif** de la FRBG, peut inscrire une **équipe Garçons (« Team Boys »)** et une **équipe Filles (« Team Girls »)**.

#### 0 à III Cf. RGI - REGLEMENT GENERAL DES CHAMPIONNATS INTERCLUBS DE BELGIQUE 2010

#### IV COMPOSITION DES EQUIPES (Cf. RGI - ARTICLES II-III REGLEMENT GENERAL DES CHAMPIONNATS INTERCLUBS DE BELGIQUE 2010)

Tout joueur éligible (cf. II) et correspondant aux critères d'âge et de handicap (cf. III) ne peut jouer que dans une seule catégorie pendant le Championnat, sauf exception suivante :

- Un joueur « Minime » peut être repris tant sur le formulaire de composition d'équipe du Championnat Interclubs pour Juniors que sur le formulaire de composition d'équipe du Championnat Interclubs pour Minimes. Il ne sera autorisé à participer qu'à un seul des deux championnats.

**IV-1** Le Club informera le secrétariat de la FRBG de la composition des équipes en lui faisant parvenir le formulaire adéquat pour le **vendredi 19 mars 2010 au plus tard**.

Le club est autorisé à modifier la composition de son équipe jusqu'au **31 mars 2010 au plus tard** et doit informer la FRBG de tout changement.

**Pour toute la durée du championnat, le capitaine alignera l'équipe selon le formulaire de composition arrêté au 31 mars 2010.**

**IV-2** Tout club doit renseigner sur la feuille de composition d'équipe :

- Nom, prénom et numéro fédéral
- Exact Handicap arrêté au 1<sup>er</sup> mars 2010
- La date de naissance

**IV-3** Toute équipe doit être composée au minimum de 2 joueurs et au maximum de 6 joueurs.

**Pénalité pour infraction à la règle IV :**  
**Disqualification de l'équipe**

#### V ROLE DU CAPITAINE D'EQUIPE (Cf. RGI - REGLEMENT GENERAL DES CHAMPIONNATS INTERCLUBS DE BELGIQUE 2010)

#### VI RECLAMATION (Cf. RGI - REGLEMENT GENERAL DES CHAMPIONNATS INTERCLUBS DE BELGIQUE 2010)



## FEDERATION ROYALE BELGE DE GOLF

### VII DIVERS (Cf. RGI - REGLEMENT GENERAL DES CHAMPIONNATS INTERCLUBS DE BELGIQUE 2010) + DIVERS SPECIFIQUES AU CHAMPIONNAT BOYS ET GIRLS MINIMES

#### VII-4 COMPORTEMENT

Si au cours du Championnat un joueur a un comportement déplacé à l'égard de ses partenaires, co-compétiteurs ou adversaires, du public, des officiels, du club organisateur (par ex. jet ou coup de club, paroles grossières, insultes, etc.), il encourra un avertissement officiel. En cas d'infraction répétée, il risquera la disqualification en stroke play et la perte du match en match play pour infraction grave à l'étiquette.

#### VII-5 CONSOMMATION DE TABAC

Il est interdit aux membres d'une équipe (titulaires et réserves) de fumer dans l'enceinte du club pendant le Championnat. Toute infraction constatée par un membre du Comité de Championnat peut entraîner pour le joueur concerné la disqualification en stroke play et la perte du match en match play.

#### VII-6 ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement du Championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient - parents, entraîneurs, dirigeants de clubs, encadrement, supporters, etc. - devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire à une distance ne leur permettant pas de donner des conseils ou d'intervenir dans le déroulement d'une partie. Toute constatation d'infraction à la Règle 8 des Règles de Golf entraînera l'application de la pénalité prévue par cette règle.

**Note :** Pour toute infraction relative aux points VII-4 et VII-5, seul le Comité de Championnat est habilité à prendre une telle sanction après avoir entendu le joueur.

### VIII INFORMATION (Cf. RGI - REGLEMENT GENERAL DES CHAMPIONNATS INTERCLUBS DE BELGIQUE 2010)

#### IX FORMULE DU CHAMPIONNAT

##### IX-1 DUREE DU CHAMPIONNAT

Le championnat se joue sur 3 ou 4 jours.

##### IX-2 PHASE DE QUALIFICATION - BOYS (3 JOUEURS) ET GIRLS (3 JOUEUSES)

1. La phase de qualification se joue sur 18 trous single **STABLEFORD** sans handicap.
2. Le total des 2 meilleurs scores sur 3 de chaque équipe sera retenu et le placement dans le tableau de match play aura lieu sur base des résultats obtenus.

En cas d'égalité pour l'une des places, les équipes seront départagées en comparant :

1. le meilleur score éliminé
2. le meilleur score
3. le deuxième meilleur score
4. en cas de maintien de l'égalité, le départage se fera par tirage au sort.



## FEDERATION ROYALE BELGE DE GOLF

### IX-3 PHASE FINALE : RENCONTRES MATCH PLAY

#### IX-3.1 Règle générale pour les rencontres

Toutes les rencontres se jouent en formule Match play sans handicap.

- Interclubs Boys : 3 singles
  - Interclubs Girls : 3 singles
- Chaque match single : gagné donne 1 point  
perdu donne 0 point

- Afin d'éviter une égalité entre deux équipes, tous les matchs se joueront jusqu'au bout, c'est-à-dire que si après 18 trous la partie est «square», celle-ci se poursuivra jusqu'à ce qu'un trou soit gagné par un des joueurs.
- Lorsque le résultat final est déjà acquis pour une équipe, les derniers matchs s'arrêteront au 18<sup>ème</sup> trou. Si au bout du 18<sup>ème</sup> trou le score est «square», les deux équipes obtiendront ½ point et le match s'arrêtera là. Si l'un des matchs est déjà plus loin que le 18<sup>ème</sup> trou et que le résultat final est déjà acquis, les joueurs terminent le trou et le match est arrêté selon le résultat acquis à l'issue de ce trou.
- En cas d'absence d'un joueur **AVANT** le début du match, et pour autant qu'il ne puisse pas être remplacé par une réserve, le joueur adverse se verra attribuer le point gagnant.
- En cas d'abandon d'un joueur **APRES** le début du match, le joueur adverse se verra attribuer le point gagnant sur le score acquis au moment de l'abandon avec un minimum de 1 up.
- Le résultat d'une rencontre entre deux équipes est déterminé par la somme des points obtenus à l'issue des matchs individuels par l'ensemble des joueurs de chaque équipe. L'équipe gagnante sera celle qui totalisera le plus grand nombre de points.

#### IX-3.2 Tableaux des rencontres - TEAM BOYS (3 JOUEURS) ET TEAM GIRLS (3 JOUEUSES)

Le tableau des rencontres match play est établi d'après le classement des équipes dans la phase de qualification ou par tirage au sort, à savoir :

<i>8 équipes qualifiées</i>	
1 - 8	2 - 7
4 - 5	3 - 6

### IX-4 FORFAIT D'UNE EQUIPE

- Tout forfait d'une équipe devra être notifié par écrit au Comité du Championnat avant le début de l'épreuve.
- Sauf en cas de force majeure, tout forfait en cours d'épreuve aura comme conséquence pour l'équipe une suspension de participation à l'édition suivante du championnat.

## X FORMATION DES EQUIPES

### X-1 GENERALITES - TEAM BOYS ET TEAM GIRLS

- La formation d'une équipe sera obligatoirement issue de la composition de l'équipe transmise pour le 19 mars 2010 au plus tard ou modifiée entre la date précitée et le 31 mars 2010.
- Au plus tard un quart d'heure avant le départ du tour de qualification du 1<sup>er</sup> joueur de son équipe et avant le départ du premier match d'une rencontre, le Capitaine d'équipe doit remplir par écrit la feuille de formation de son équipe et la remettre, éventuellement sous scellés, au Secrétariat du Championnat. Une fois la feuille de formation d'équipe remise au Secrétariat du



## FEDERATION ROYALE BELGE DE GOLF

Championnat, plus aucune modification ne peut y être apportée sauf en cas d'absence ou de retard d'un titulaire désigné ou de la réserve qui doit le remplacer.

- Seuls les joueurs **présents** au club où se déroule la rencontre **peuvent** être repris sur la feuille de formation.
- **Pour les singles, le Capitaine d'équipe est obligé d'aligner les joueurs dans l'ordre décroissant des Exact Handicaps.** Les joueurs sont dans l'obligation de respecter cet ordre et de se présenter à l'heure au départ.
- Un joueur sélectionné dans une équipe prendra part au Championnat en jouant sur son Exact handicap arrêté au 1<sup>er</sup> mars 2010.

### X-2 PHASE DE QUALIFICATION - TEAM BOYS ET TEAM GIRLS

- Sont repris sur la feuille de formation les noms des 3 titulaires + 3 réserves qui devront éventuellement remplacer un titulaire défaillant.
- En cas d'absence ou de retard d'un titulaire désigné, il devra être remplacé par une des 3 réserves.
- Si le titulaire absent ne peut être remplacé, seuls les 2 scores de l'équipe seront pris en compte.
- Si l'équipe ne peut aligner 2 joueurs, elle sera disqualifiée.

### X-3 PHASE DE MATCH PLAY - TEAM BOYS ET TEAM GIRLS

- Si l'équipe ne peut aligner au minimum 2 joueurs, l'équipe adverse se verra déclarer vainqueur.
- Sont repris sur la feuille de formation les noms des 3 titulaires + 3 réserves qui devront éventuellement remplacer un titulaire défaillant.
- En cas d'absence ou de retard d'un titulaire désigné, il devra être remplacé par une des 3 réserves.
- Si le titulaire absent ne peut être remplacé, l'adversaire se verra attribuer le point gagnant.
- Au cas où la feuille de formation renseigne une équipe incomplète (avec un minimum de 2 joueurs), les 2 joueurs présents devront prendre les 2 derniers départs.

***Pénalité pour infraction à la règle X :***  
***Stroke play : Disqualification de l'équipe***  
***Match play : Perte de la rencontre***

**Remarque :** A titre d'information, le Secrétariat du Comité du Championnat affichera aux valves les feuilles de formation des équipes ¼ d'heure avant le début de la rencontre.

### XI COMITE DE CHAMPIONNAT (Cf. RGI - REGLEMENT GENERAL DES CHAMPIONNATS INTERCLUBS DE BELGIQUE 2010)

25 janvier 2010